

Lyon, le 25 septembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bilan de la concertation sur la modification n°4 du PLU-H

La Métropole de Lyon a engagé en avril la concertation sur la modification n°4 de son Plan local de l'urbanisme et de l'habitat (PLU-H), document socle de la planification de l'aménagement du territoire. 1200 participants ont ainsi pu contribuer à dessiner l'avenir du développement urbain de la Métropole. C'est une nouvelle étape franchie pour répondre au besoin de production de logements, à l'accueil activités économiques et d'équipements publics, pour renouveler la ville sur elle-même, tout en inscrivant résolument le territoire métropolitain sur la voie du rééquilibrage et dans une trajectoire bas carbone.

Les 4 objectifs poursuivis par la procédure de modification n° 4 du PLU-H sont les suivants :

- **décarboner l'aménagement** : développer les énergies renouvelables, favoriser la rénovation du bâti existant, protéger et renforcer la nature en ville, favoriser les mobilités actives,
- **poursuivre la politique de l'habitat**, notamment en renforçant l'offre de logement autour des secteurs les mieux desservis en transports en commun,
- **accompagner le développement territorial** en matière économique en faveur des activités productives et de nouveaux modèles économiques, en matière d'accueil de logements, services et d'équipements, tout en poursuivant la protection du patrimoine bâti,
- **limiter l'artificialisation des sols et l'impact sur les ressources** : préserver les terres agricoles et naturelles, la ressource en eau, le patrimoine végétal.

La concertation a donné lieu à une large expression des habitantes et habitants, tant sur le plan individuel que collectif. Les contributions provenant d'acteurs économiques, de professionnels de l'habitat et de la promotion immobilière, de collectifs et associations, d'acteurs politiques et institutionnels et de collectivités ont également été comptabilisées. Le conseil de développement de la Métropole s'est également largement mobilisé.

3762 expressions favorables sur les propositions mises à la concertation ont été enregistrées sur la plateforme de participation de la Métropole. Les 3 grands défis proposés, environnemental, de solidarité et économique, issus du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et les enjeux qui y sont rattachés remportent globalement l'adhésion des contributeurs.

« La concertation sur le PLU-H a pu ouvrir largement le débat sur les défis actuels en matière de développement urbain. Les préoccupations de nos concitoyens rejoignent notre volonté de préserver le capital patrimonial et naturel (arbres, boisements), ainsi que nos ressources, tout

en répondant au besoin de logements et d'activités. Le principe de densification autour des axes de transports en commun a été ouvert au débat, tout comme le principe de la mixité, faisant l'objet de nombreux échanges. Le souhait de redonner une place en ville aux entreprises et activités, a notamment remporté une adhésion forte. » déclare **Béatrice Vessiller**, Vice-Présidente de la Métropole de Lyon, déléguée à l'urbanisme et au cadre de vie

L'ensemble de ces contributions, soutiens et propositions, points de vigilances et d'opposition, a été analysé. Plusieurs adaptations seront menées, en lien avec les communes, sur les propositions mises à la concertation et permettront de finaliser le dossier qui sera proposé à l'enquête publique au printemps 2024, pour une adoption de la modification n°4 du PLU-H prévue fin 2024.